

## GURU ORGANIC ENERGY LANCE LE 'CHALLENGE BONNE ÉNERGIE AU NATUREL'

- Nouvelle campagne nationale sur les médias sociaux en français et en anglais misant sur les célébrités et les créateurs de contenu pour renforcer la notoriété et l'engagement de la marque.
- Le volet francophone du Challenge sera animé par les personnalités connues des médias sociaux, Robin Messier et Stevens Dorcelus.
- Des défis dans les domaines de la musique, des arts, du sport et de la mode se dérouleront au cours des huit prochaines semaines, avec trois grands prix de weekend VIP de basketball.

**Montréal (Québec), le 12 septembre 2023** - GURU Organic Energy Corp. (TSX: GURU) (« **GURU** » ou la « **Société** »), la première marque de boissons énergisantes biologiques au Canada¹, est ravie d'annoncer le lancement du 'Challenge Bonne Énergie au Naturel', une campagne nationale qui se déroulera sur Instagram et TikTok en français et en anglais sur une période de huit semaines. Le volet francophone du Challenge sera animé par le duo Robin Messier et Stevens Dorcelus.



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Nielsen: période de 52 semaines se terminant le 15 juillet 2023, Tous les canaux, Canada vs. même période l'an dernier.

Carl Goyette, président et chef de la direction de GURU, a présenté le 'Challenge Bonne Énergie au Naturel' en déclarant: « Notre objectif est de stimuler l'essai et l'adoption du produit par le biais d'une approche omnicanale axée sur les médias sociaux. La campagne s'adresse à nos différentes communautés par le biais de la musique, des arts, du sport et de la mode, et vise à nous rapprocher davantage de notre public cible grâce à ces défis excitants avec des personnalités populaires sur les médias sociaux. Nous sommes convaincus que cette initiative continuera à renforcer notre position en tant que meilleure boisson énergisante naturelle sur le marché. »

## Le 'Challenge Bonne Énergie au Naturel'

Toutes les deux semaines, Robin Messier et Stevens Dorcelus inviteront des influenceurs à se joindre à leur équipe afin de participer aux différents défis <u>@guruenergie</u> sur Instagram et <u>@guruenergydrink</u> sur TikTok.

Les participants pourront s'inscrire pour gagner l'un des trois grands prix de weekend VIP de basketball en se rendant dans les magasins de détail sélectionnés à travers le Canada ou en publiant sur Instagram et TikTok en utilisant #ChallengeBonneÉnergie. Les gagnants seront annoncés le 6 novembre 2023.

Pour ceux qui souhaitent participer au volet anglophone du Challenge, rendez-vous <u>@guruenergydrink</u> sur Instagram, <u>@guruenergydrink</u> sur TikTok, ou recherchez #FeelGoodEnergy sur l'une ou l'autre des plateformes. De plus amples informations sur le Challenge anglais sont disponibles dans la version anglaise du présent communiqué à: <a href="https://investors.guruenergy.com/en/news">https://investors.guruenergy.com/en/news</a>.

### **GURU** sur les campus du Canada

GURU retournera sur les campus universitaires en organisant des événements ponctuels à l'occasion de la rentrée scolaire dans tout le Canada. Ces activations uniques amèneront des ambassadeurs de la marque, des programmes d'échantillonnage, des concours sur les médias sociaux et plus encore, dans les universités à travers le pays cet automne. Cette initiative a gagné en popularité au fil des ans et permet à la Société de continuer à développer la notoriété de la marque auprès des jeunes adultes.

## À propos des produits GURU

Les boissons énergisantes GURU sont conçues à partir d'une courte liste d'ingrédients actifs à base de plantes, dont la caféine naturelle, sans sucralose ni aspartame. Ces ingrédients soigneusement sélectionnés sont incorporés dans des mélanges uniques pour recharger votre corps et votre esprit.

## À propos de GURU Organic Energy

GÜRÜ Organic Energy Corp. (TSX: GURÜ) est une entreprise dynamique à croissance rapide et la première au monde à lancer une boisson énergisante naturelle conçue à partir de plantes en 1999. La Société commercialise des boissons énergisantes biologiques au Canada et aux États-Unis par l'intermédiaire d'un réseau de distribution estimé à plus de 25 000 points de vente et par l'entremise de <a href="https://www.guruenergy.com">www.guruenergy.com</a> et d'Amazon. GURU a su bâtir une marque inspirante avec une liste d'ingrédients naturels et biologiques, y compris de la caféine naturelle, sans sucralose ni aspartame, qui offre aux consommateurs une Bonne Énergie qui ne vient jamais au détriment de leur santé. La Société s'est engagée à réaliser sa mission visant à faire le ménage de l'industrie des boissons énergisantes au Canada et aux États-Unis. Pour plus d'informations, rendez-vous sur investors.guruenergy.com ou suivez-nous @guruenergie sur Instagram, @guruenergy sur Facebook et @guruenergydrink sur TikTok.

#### Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

# GURU Organic Energy Investisseurs

Carl Goyette, président et chef de la direction Ingy Sarraf, cheffe de la direction financière 514-845-4878 investors@guruenergy.com

#### Médias

Lyla Radmanovich PELICAN PR 514-845-8763 media@rppelican.ca

#### Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des informations relatives aux objectifs et aux stratégies de la Société pour atteindre ces objectifs, ainsi que des informations relatives aux convictions, plans, attentes, anticipations, estimations et intentions de la direction. Ces énoncés prospectifs sont identifiés par l'utilisation de termes et d'expressions tels que « peut », « devrait », « pourrait », « s'attendre », « avoir l'intention », « estimer », « anticiper », « planifier », « croire » ou « continuer », la forme négative de ces termes et une terminologie similaire, y compris des références à des hypothèses, bien que tous les énoncés prospectifs ne contiennent pas ces termes et expressions. Les énoncés prospectifs sont fournis dans le but d'aider le lecteur à comprendre la Société et ses activités, ses opérations, ses perspectives et ses risques à un moment précis, dans le contexte des développements historiques et futurs possibles, et le lecteur est donc prévenu que ces énoncés peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses et sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont plusieurs sont hors du contrôle de la direction, ce qui pourrait faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont divulgués ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, les facteurs de risque suivants, qui sont examinés plus en détail sous la rubrique « FACTEURS DE RISQUE » de la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 octobre 2022: la gestion de la croissance; la dépendance à l'égard du personnel clé; la dépendance à l'égard des clients clés; les changements dans les préférences des consommateurs; les changements importants dans la réglementation gouvernementale; les critiques à l'égard des produits de boissons énergisantes et/ou du marché des boissons énergisantes; le ralentissement économique et l'incertitude continue sur les marchés financiers et d'autres changements défavorables dans les conditions économiques ou politiques générales, ainsi que la pandémie de la COVID-19, la guerre en Ukraine et les développements géopolitiques, les pressions inflationnistes mondiales ou d'autres phénomènes macroéconomiques majeurs; les événements catastrophiques mondiaux ou régionaux; les fluctuations des taux de change des devises étrangères; l'inflation; les revenus provenant entièrement des boissons énergisantes; l'augmentation de la concurrence; les relations avec les co-emballeurs et les distributeurs et/ou leur capacité à fabriquer et/ou distribuer les produits de GURU; la demande pour les produits de GURU est plutôt saisonnière; les relations avec les clients existants; l'évolution du marché de la vente au détail; l'augmentation des coûts et/ou les pénuries de matières premières et/ou d'ingrédients et/ou de carburant et/ou les coûts de co-emballage; l'incapacité à estimer avec précision la demande pour ses produits; les antécédents de flux de trésorerie négatifs et l'absence d'assurance d'une rentabilité continue ou d'un BAIIA positif; le rachat d'actions ordinaires; les droits de propriété intellectuelle; le maintien de l'image de marque ou de la qualité des produits; la rétention des services à plein temps des hauts dirigeants; les changements climatiques; les litiges; les systèmes de technologie de l'information; la fluctuation des résultats d'exploitation trimestriels; les risques associés à l'entente de distribution avec PepsiCo; le traitement comptable des bons de souscription de PepsiCo; les conflits d'intérêts, ainsi que les autres facteurs de risque mentionnés dans d'autres documents que la direction a rendu publics, y compris ceux déposés de temps à autre auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et qui sont disponibles sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca. D'autres risques et incertitudes dont la direction n'a pas connaissance actuellement ou que la direction considère actuellement comme négligeables pourraient également faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont divulqués ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Bien que les énoncés prospectifs contenus dans le présent document soient fondés sur ce que la direction estime être des hypothèses raisonnables à la date à laquelle ils ont été formulés, les investisseurs sont mis en garde contre le risque d'accorder une confiance excessive à ces énoncés, car les résultats réels peuvent varier

par rapport aux énoncés prospectifs. Certaines hypothèses ont été formulées lors de la préparation des énoncés prospectifs concernant la disponibilité des ressources en capital, les performances commerciales, les conditions du marché et la demande des clients. Par conséquent, tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont assortis de la mise en garde qui précède, et rien ne garantit que les résultats ou les développements anticipés par la direction se concrétiseront ou, même s'ils se concrétisent en grande partie, qu'ils auront les conséquences ou les effets escomptés sur les activités de la Société, sa situation financière ou ses résultats d'exploitation. Sauf mention contraire ou indication contraire du contexte, les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont fournis à la date du présent document, et la direction ne s'engage pas à mettre à jour ou à modifier ces énoncés prospectifs à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si la loi applicable l'exige.